

MORT PROGRAMMÉE DE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE...

Vous ne trouvez plus le Monde libertaire en kiosque. Et nous le regrettons. La distribution, c'était la ruine... Pour comprendre, lisez l'article ci-dessous...

Ça chauffe pour la distribution de la presse. Jusqu'à aujourd'hui - et pour combien de temps? - elle est régie par la Loi Bichet de 1947 qui avait pour but d'assurer l'égalité et la solidarité entre tous les éditeurs. Les «*gros*» payaient pour les «*petits*» grâce à un système de péréquation afin de garantir le pluralisme de la presse et son accès à tous sur tout le territoire national. Ça fait des années que les «*gros*» renâclent à payer pour les «*petits*». Hachette, Dassault et autres, (même quand ils ne sont pas accessoirement marchands d'armes), ne voyaient évidemment aucun intérêt à favoriser la diffusion de titres qui ne défendaient pas leurs valeurs, et ne parlons même pas de ceux qui contestent le système capitaliste.

Parmi la vague de «réformes» prévues par le gouvernement d'Édouard Philippe il n'est donc pas étonnant d'y voir figurer celle de la distribution de la presse. Elle s'appuie sur le rapport Schwartz intitulé «*Dix propositions pour moderniser la distribution de la presse*».

«Moderniser», le maître mot macronien est lâché, gare aux dégâts.

Le syndicat CGT des travailleurs du livre et de la communication a bien vu le danger et a appelé à un rassemblement à Paris le mercredi 12 septembre, près du Ministère de la Culture, le ministère de tutelle de la presse écrite. Environ 300 de ces travailleurs ont répondu à cet appel et une délégation est donc allé présentée ses doléances au ministère. Action appuyée par une grève dans la presse (donc pas de journaux en vente le lendemain, jeudi 13).

C'est non seulement la distribution qui est en jeu mais aussi la survie de nombreux points de vente actuels. De la même manière que pour la SNCF les petites gares non rentables sont supprimées, une librairie ou un kiosque jugé non rentable risquerait d'être purement et simplement supprimé.

Il serait évidemment plus que dommageable pour les lecteurs que la Loi Bichet soit abrogée ou vidée de sa substance. Au contraire ce qu'il faut c'est maintenir et renforcer le système coopératif permettant à chaque titre de presse d'être distribué, et à chaque lecteur d'avoir accès à un point de vente près de son domicile. La liberté de la presse passe par la possibilité pour elle d'être distribuée partout grâce au système de péréquation en vigueur jusqu'à maintenant: le financement des petits éditeurs étant à la charge des grands. En bref, une répartition des coûts de distribution à la plus grande charge des éditeurs les plus puissants, en attendant (soyons fous) un véritable partage des richesses.

Ramón PINO
Groupe anarchiste Salvador-Segui.